

A L'AFFICHE



Lors des dernières NAO, FO a négocié, que pour les ETAMS, une indemnité de prise en charge des frais de transport en commun et une participation aux frais de transport. Voici les modalités :

Pour la partie transport en commun, les collaborateurs présents depuis le 1^{er} septembre 2019, et bénéficiant de la prise en charge de 80% des frais de trsp en commun avant le 31 décembre 2019 percevront une avance forfaitaire (20% restants) correspondant à l'intégralité des frais de trsp, sur une durée d'1 an à compter du 1^{er} mars 2020 et perçue sur la paye du même mois (justificatifs à conserver en cas de picking).

Pour les autres frais de transports, une indemnité de 200€ (NET) sera perçue sur la paye de mars 2020, pour les collaborateurs présents au 1^{er} sept 2019 et n'utilisant pas les trsp en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Une attestation dématérialisée sera adressée

Au cours sur mois de février 2020 et devra être retournée dûment complétée à la gestion du personnel par mail avant le 10 mars 2020.

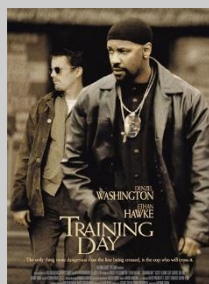
En cas de départ avant février 2021, la prime sera proratisée sur le solde de tout compte.

**ACCÉDEZ A LA BANDE
ANNONCE DU MOIS**

Wesley et Woody parlent
d'une affaire de gros billets...



SORTIES DU MOIS



Le pôle FTTH évolue en février
Durant ce mois, une rotation
quotidienne des 6 équipes CO
(hors IM) aura lieu, à tour de
rôle du lundi au vendredi, sur le
pôle. Chaque Responsable
accompagnera son équipe sur
cette journée.
Toute l'équipe est embarquée, il
s'agit d'un enjeu d'entreprise.



L'ATM recrute des nouveaux
collaborateurs sur l'activité
Si vous souhaitez découvrir leur
métier, vous pouvez demander
à faire de la double écoute, afin
de rentrer dans ce nouveau
monde.
Manifestez-vous auprès de
votre manager.



La campagne d'Entretien
Performance est en cours et de
nouvelles rubriques sont mises
en avant : la mobilité et la
délégation.
La mobilité est axée sur un
changement de mission mais
pas nécessairement
géographique.
La délégation et la mobilité ne
concernent que les cadres.

Avant Première : Arrêt des gobelets plastiques avec retrait d'un contenant personnel le 14 février 2020